

EDITO

L'équipe CGSP-AMiO-Finances espère que vous avez eu l'occasion de vous ressourcer suffisamment cet été et vous souhaite une bonne rentrée.

L'occasion pour la CGSP de vous rappeler votre droit à la déconnexion, instauré par l'A.R. du 2 octobre 1937 portant le statut des agents de l'Etat et qui fait l'objet de la circulaire n° 702 du 20 décembre 2021. Au SPF Finances, il n'existe pas de note concertée sur la déconnexion (ni de règlement de travail) ☹️ mais une page de l'intranet y est consacrée <https://gcloudbelgium.sharepoint.com/sites/minfin-intranet/FR/carriere/Pages/Temps%20de%20travail%20et%20flexibilit%C3%A9/Deconnexion.aspx>.

La dernière rencontre avec l'autorité était relative à FedoRest. Il a été question de la fermeture de FedoRest à Malmedy, pour laquelle la CGSP a remis un avis négatif.

Concernant la rationalisation induite par le financement des chèques-repas, la seule garantie obtenue à ce jour, approuvée par le Conseil des ministres le 20 juillet, réside dans la garantie de sécurité d'emploi pour le personnel en place. La CGSP continue à suivre ce dossier de près.

Ce numéro contient également un résumé du dernier Comité intermédiaire de concertation en matière de protection et de prévention au travail (PPT) et sur la présentation faite aux organisations syndicales des résultats de

l'enquête de satisfaction organisée par le SPF BOSA (volet SPF Finances). Enfin, nous dressons un état de la situation sur certaines allocations et indemnités.

La CGSP est prête pour la rentrée et suivra de près les projets en matière de pension, FedoRest, allocations et indemnités, accords d'équipe, téléphonie, ...

Bonne lecture, Camarades !

COMITE PREVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL

NOUVELLE PROCÉDURE D'ÉVACUATION

Les conditions de travail post-corona ayant profondément changé, avec une forte augmentation du télétravail, les procédures d'évacuation ont dû être révisées. Chacun sera invité à suivre un e-learning (obligatoire) sur cette nouvelle procédure.

GOLDEN PLACE

Certains collègues souffrant d'un handicap ou d'une pathologie ont besoin d'un équipement adapté pour effectuer leurs tâches. Si cet équipement est difficile ou impossible à déplacer, ces collègues peuvent demander une "place en or" au Service social dans un environnement DO ou DO Light. Ils seront alors prioritaires dans un endroit spécifique.

TÉLÉPHONIE : CASQUES & BOUTON D'ALARME

9.200 collègues effectuent régulièrement des permanences téléphoniques. Nous avons reçu de nombreuses plaintes concernant la qualité des casques, en

particulier, de la part de ceux qui passent beaucoup de temps à téléphoner. L'Autorité a décidé de fournir des casques sans fil de qualité supérieure à chaque agent. La CGSP regrette que la procédure de commande faisant appel à un marché public via BOSA n'ait pas permis de disposer de casques en quantité suffisante pour équiper l'ensemble du personnel astreint à la téléphonie (1.000 équipements / 9.200 !). Les casques disponibles seront distribués prioritairement aux agents effectuant le plus de prestations en téléphonie (sur base des statistiques LUC's), ainsi qu'à ceux dont les casques sont défectueux. Pour obtenir la fourniture d'un casque, un ticket doit être créé via [SPF-FOD - Service Portal \(service-now.com\)](#). La procédure de réapprovisionnement du stock est en cours, mais prendra un certain temps.

La CGSP regrette que, lors de l'introduction de la téléphonie, la demande attendue de casques d'écoute de haute qualité n'ait pas été anticipée.

Lors de l'implémentation de la nouvelle version de l'application Téléphonie (version 2), les agents disposeront enfin d'un bouton d'alarme en cas d'agression verbale. Actuellement, seuls les agents du Contact Center de AGD&A et de l'ICT Service Desk disposent de cette version 2, qui sera progressivement étendue aux autres administrations.

STATIONS DE RECHARGE - VÉLOS ÉLECTRIQUES

20% des places des parkings extérieurs et 10% des places des parkings intérieurs seront à terme équipées de bornes de

recharge. Un véhicule privé pourra y être rechargé (moyennant paiement).

Pour des raisons de sécurité, la batterie électrique d'un vélo ne peut pas être rechargée dans les bureaux (voir règlement d'ordre intérieur des bâtiments - [Règlement d'ordre intérieur \(sharepoint.com\)](#)).

Toutefois, un projet-pilote est en cours avec une armoire spéciale pour charger les batteries de vélo dans des conditions sûres.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Une enquête de satisfaction a été réalisée par le SPF Finances, en collaboration avec le SPF BOSA, auprès du personnel du SPF Finances.

Le lien vers le questionnaire a été adressé par courriel en mars 2023. Sur 20.228 collègues consultés, 9.649 ont participé.

La précédente enquête de satisfaction remonte à 2018, soit avant la crise sanitaire.

Les résultats de cette enquête ont été présentés aux organisations syndicales représentatives et sont disponibles sur la page <https://gcloudbelgium.sharepoint.com/sites/minfin-intranet/FR/aproposdupf/Pages/Enquetes/R%c3%a9sultats/enquete-de-satisfaction-SPF-Fin.aspx>.

Voici quelques résultats assez frappants épinglés par la CGSP :

- 75 % des répondants sont très insatisfaits de PersoPoint : le programme n'est donc pas du tout convivial.
- La CGSP a reçu de nombreuses plaintes concernant PersoPoint depuis son

introduction. Elles ont été relayées. Des améliorations ont été apportées, mais le processus est manifestement trop lent. Vous pouvez toujours nous faire part de vos commentaires et des problèmes que vous rencontrez via l'adresse finances.amio@cgspacod.be.

- Plus de la moitié des participants estiment que la charge de travail de leur équipe est trop élevée. Les effectifs ont été constamment réduits ces dernières années. Cela représente une perte de 7 000 emplois à temps plein en dix ans. Dans le même temps, le nombre de tâches n'a pas été réduit, bien au contraire. Cela a un impact indéniable sur la charge de travail, ce qui est inacceptable pour la CGSP.

- Plus de la moitié des participants se sentent insuffisamment impliqués dans les changements qui les concernent personnellement. Le personnel est lassé par la technologie, les processus sont modifiés trop rapidement et sans participation, et de nouvelles applications sont trop souvent introduites sans qu'aucune formation adéquate ne soit dispensée préalablement.

La majorité estime que les applications ICT ne sont pas conviviales. Il y a manifestement du travail à faire dans ce domaine. Les programmes ne doivent pas être introduits à la hâte, mais doivent d'abord être testés correctement.

- L'enquête montre que de gros efforts doivent également être faits au niveau

de la carrière et des services et avantages offerts au personnel.

Le management, qui attendait avec une certaine impatience ces résultats, semble conscient de la nécessité d'améliorer les aspects les plus critiques. La CGSP, dans le cadre de son cahier revendicatif, s'appuiera notamment sur les résultats de cette enquête de satisfaction, qui sont le reflet de vos différents retours quotidiens.

Il est donc important de participer à ces enquêtes et de ne pas taire votre mécontentement.

ALLOCATIONS ET INDEMNITES

Allocation transitoire « sac à dos »

En 2013, la CGSP-Finances a remis un désaccord sur l'arrêté ministériel du 13 décembre 2013 relatif à l'octroi d'allocations, par mesure transitoire à certains agents du SPF Finances.

Ce texte abroge les arrêtés qui prévoyaient l'octroi de certaines indemnités dont celle pour frais de séjour et de tournée et instaure, à titre transitoire (10 ans à partir du 1^{er} janvier 2014), une allocation aux agents qui avaient droit à ces indemnités, sous certaines conditions.

A quelques mois de la fin de la période transitoire, malgré le désaccord unanime des organisations représentatives, les nombreuses remarques émises lors du Comité de Secteur-II en 2013, la publication de l'arrêté royal du 13 juillet 2017 fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale (qui permet - lorsque la nature même de la

fonction du membre du personnel implique des prestations régulières à l'extérieur de la résidence administrative - au fonctionnaire dirigeant ou son délégué d'octroyer une indemnité forfaitaire mensuelle équivalant à un certain nombre de fois l'indemnité journalière) et les nombreuses évocations de ce dossier, aucun texte n'a été soumis à la négociation syndicale.

Comme demandé par la CGSP, ce point sera examiné lors du premier Comité de secteur-II de la rentrée.

Indemnité journalière pour frais de séjour

Le gouvernement fédéral a décidé d'octroyer, à partir du 1^{er} janvier 2024, des chèques-repas dont le financement sera assuré, notamment par la suppression de l'indemnité journalière pour frais de séjour en Belgique.

Comme demandé par la CGSP, le Comité de Secteur-II (Finances) de la rentrée se penchera sur cette actualité.

Indemnité kilométrique

Suite à la flambée du prix des carburants, la CGSP avait mis en évidence la nécessité d'une majoration rapide de l'indemnité kilométrique.

Il aura fallu attendre que l'article 74 de l'arrêté royal du 13 juillet 2017, fixant les allocations et les indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale, soit modifié par l'arrêté royal du 10 novembre 2022.

Dorénavant, l'indemnité kilométrique (qui n'est pas indexée) est revue trimestriellement (antérieurement elle ne l'était qu'annuellement au 1^{er} juillet de chaque année).

La circulaire n°721 du 9 juin 2023 adapte le montant de l'indemnité kilométrique pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023 a été publiée au Moniteur belge du 28 juillet 2023.

Le montant de l'indemnité kilométrique est fixé à 0,4237€ à partir du 1^{er} juillet 2023.

La prochaine adaptation est attendue pour le 1^{er} octobre 2023.

EPREUVES D'ACCESSION ET DE PROMOTION

La CGSP attend avec impatience la concrétisation des engagements pris par le management au niveau de l'organisation de ces épreuves (fréquence, supports, agenda, formations, ...).

Pour les demandes individuelles, elles ont été soumises à notre Service juridique.

L'occasion de rappeler, comme pour toute demande individuelle, qu'il est important de rencontrer votre délégation et de lui confier un dossier complet (inscription, résultat, date de notification, consultation copie).

**ENSEMBLE, PLUS FORTS
POUR LES SERVICES PUBLICS !**

CONTACTS

Courriel : finances.AMIO@cgsp.be

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> - BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

RESPONSABLES RÉGIONAUX

IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 – E-mail : van_gompen@hotmail.com

IRW

* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 -
E-mail : patrick.backes@minfin.fed.be

* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49
– E-mail : claire.everaert@minfin.fed.be

* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 -
E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56
- E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 -
E-mail : agnes.pieyns@cgspacod.be

* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28
93 69 - E-mail :
laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27
- E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43
06 - E-mail :
christian.defaux@minfin.fed.be

* VERVIERS

Adil MIZAR - GSM : 0496/76 11 97 -
E-mail : adil.mizar@minfin.fed.be

* WELKENRAEDT

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 5
E-mail : frederic.guiot@minfin.fed.be



N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur
<https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>
Adresse où écrire si vous ne consentez plus à
l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du
Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou
info@cgsp.be.